

Installation des Autorités Communales

Procès-verbal d'assermentation

Législature 2016 - 2021

M. le Préfet Pascal Dessauge ouvre cette séance en remerciant chacune et chacun pour sa présence.

En préambule à cette cérémonie, M. le Pasteur André Perrenoud fait part d'un petit message en faisant partager à l'Assemblée un conte. Il parle de Penthalaz comme commune du partage et en est très heureux.

Le Conseil communal de Penthalaz convoqué par ordre de la Préfecture, s'est réuni ce jour, jeudi 02 juin 2016 à 20h00 afin de procéder :

- 1) A l'assermentation des membres du Conseil communal,**
- 2) A l'assermentation des membres de la Municipalité,**
- 3) Aux nominations légales.**

A l'heure sus-indiquée, la séance est ouverte par M. le Préfet Pascal Dessauge qui préside les opérations.

Il désigne comme secrétaire provisoire : Mme Claudine Martin

Il fait appel aux scrutateurs provisoires : Mme Corinne Borgeaud et M. Claude-Alain Zbinden

Il annonce qu'après avoir pris connaissance des procès-verbaux des assemblées de Commune du 28 février 2016 et 20 mars 2016 concernant les élections communales, il n'a relevé aucune irrégularité. D'autre part, aucun recours ne lui est parvenu au sujet des élections ; il déclare donc être en mesure d'assermenter les élus.

1) Installation du Législatif :

L'Assemblée se lève pour l'assermentation du Conseil communal.

M. le Préfet donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales.

A l'appel de son nom, chaque Conseiller présent solennise la promesse. Il est de ce fait installé membre du Législatif communal de Penthalaz pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2016.

MEMBRES ELUS :

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| 1. Mme Sylvie AUBERT | 25. M. Franco IANNOTTI |
| 2. M. Sébastien AUBRY | 26. M. Vincent JORDAN |
| 3. M. François BACHMANN | 27. M. Eric JOSEPH |
| 4. M. Vincent BARRAUD | 28. M. Emilien KOVALIV |
| 5. Mme Sandrine BERTHOUD | 29. M. Pascal LERCH |
| 6. M. Nicolas BESSI | 30. Mme Cristina LOICHOT |
| 7. M. Steve BEZENCON | 31. Mme Patricia MAGNENAT |
| 8. M. Daniel BLANC | 32. Mme Mareva MARTIN |
| 9. Mme Corinne BORGEAUD | 33. Mme Ester MARTINETTI |
| 10. M. Nicolas BORGEAUD | 34. Mme Claude MEYLAN |
| 11. M. Sébastien BORGEAUD | 35. M. Nicolas MEYLAN |
| 12. M. Claude BROCARD | 36. M. Gilles MICHOT |
| 13. M. Thierry BURNAT | 37. M. Rosario MONTEIRO |
| 14. Mme Samantha CARDAROPOLI | 38. M. Bernard MOREL |
| 15. Mme Christiane CHEVALIER | 39. M. Steve PIDOUX |
| 16. M. Nicolas CHEVALIER | 40. Mme Delphine PROBST |
| 17. M. Eloi COMTESSE | 41. M. Daniel ROCHAT |
| 18. Mme Aurora DE SA | 42. Mme Stéphanie ROTH |
| 19. Mme Anne-Marie DENEREAZ | 43. M. Daniel Traini |

20. M. Pierre-Yves DENEREAZ
21. Mme Rebecca DUFOUR
22. M. Pierre-Alain EPARS
23. M. Anonio GATTO
24. Mme Sylvette GRANDCHAMP

44. M. Marc-Eugène VIRET
45. Mme Dominique Von der Mühl
46. M. Claude-Alain ZBINDEN
47. Mme Pascale ZBINDEN
48. M. Pierre ZURBRUGG
49. M. Stéphane ZURCHER

Nombre des membres assermentés 49

M. Aubry Pierre est excusé et sera assermenté lors de la prochaine assemblée

2) Installation de l'Exécutif :

M. le Préfet, après s'être assuré qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé par la loi, donne lecture du serment. A l'appel de leur nom, M. le Syndic et chaque municipal solennisent la promesse. Les membres de la Municipalité sont ainsi installés.

Ce sont :

Syndic : M. Piéric Freiburghaus

Municipaux :

M. Didier Chapuis

M. Pierre-André Ischi

M. Yves Jauner

M. Yvan Rochat

3) Nominations : (art. 89 LC)

En préambule, il donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la loi sur les communes concernant le mode du scrutin.

Lorsque le nombre de candidat est égal à celui des sièges à repourvoir cette élection peut être tacite.

Nomination du Président du Conseil pour un an au scrutin individuel secret.

M. Daniel Rochat présente au nom du Groupement Indépendant de Penthaz pour ce poste

M. Eric Joseph

Il n'y a pas d'autre proposition.

M. Eric Joseph est donc élu tacitement avec les applaudissements de l'Assemblée

Nomination de la secrétaire du Conseil, pour 5 ans, au scrutin individuel secret.

M. Eric Joseph présente pour ce poste Mme Valérie Rosset.

Il n'y a pas d'autre proposition

Mme Valérie Rosset est élue tacitement avec les applaudissements de l'Assemblée

PV lu et adopté séance tenante.

Le Préfet :



La Secrétaire





**Conseil Communal
Penthelaz**

Penthelaz, le 02 juin 2016

Procès-verbal n° 1

M. Eric Joseph, Président élu, remercie Monsieur Pascal Dessauge, Préfet, pour ses propos forts encourageants. Il remercie les Conseillères et Conseillers pour la confiance qu'ils lui ont manifestée ; il y est sensible et souligne qu'il ne ménagera ni son temps ni ses efforts pour être à la hauteur de sa tâche.

Il félicite d'une part la nouvelle secrétaire pour son élection et d'autre part les nouveaux élus pour leur engagement au sein du Conseil communal. Il leur souhaite pleine satisfaction dans leur nouvelle fonction. Il n'oublie pas de remercier les Conseillères et Conseillers sortants pour leur implication et leur travail durant de nombreuses années pour certains.

Il transmet toutes ces félicitations, pour son élection, à Monsieur Piéric Freiburghaus nouveau Syndic ainsi qu'aux membres de la Municipalité et leur souhaite beaucoup de plaisir et de persévérance pour les années à venir. Il se réjouit de leur future collaboration qu'il espère respectueuse et harmonieuse.

Il remercie et félicite Mme Isabelle Hautier Charrotton Syndique démissionnaire, pour le travail accompli durant ses 15 années passées à l'exécutif. Au nom du Conseil communal, il lui souhaite une heureuse « retraite », paisible et pleine de santé.

Il passe ensuite à l'ordre du jour et demande la modification suivante :

- Rajouter « Nomination des délégués aux associations intercommunales A.I.E.E et ASICoPe » en point 5.

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour sera suivi avec la modification proposée.

1. Election du (de la) 1^{er} vice-président(e) :

Pour le groupe Radical-Liberal, M. Claude-Alain Zbinden propose : M. Thierry Burnat
Pas d'autres propositions.

Pour rappel, lorsque le nombre de candidat est égal à celui des sièges à repourvoir cette élection peut être tacite.

Est élu vice-président, M. Thierry Burnat sous les applaudissements de l'Assemblée.

2. Election du (de la) 2^e vice-président(e) :

Pour le groupe Socialiste, Vert et Sympathisants, M. Stéphane Zürcher propose :
Mme Sandrine Berthoud

Pas d'autres propositions.

Est élue 2^{ème} vice-présidente, Mme Sandrine Berthoud sous les applaudissements de l'Assemblée.

3. Election des scrutateurs et scrutateurs suppléants :

Pour le groupe Radical-Liberal, sont présentés :

- M. Steve Pidoux scrutateur
- M. Claude-Alain Zbinden, scrutateur suppléant

Pour le groupe Socialiste, Vert et Sympathisants, sont présentés :

- M. Daniel Blanc, scrutateur
- Mme Mareva Martin, scrutatrice suppléante

Ces Conseillers sont élus par applaudissements des membres de l'Assemblée.

4. Nomination des Commissions permanentes :

Pour la Commission de GESTION,

Sont présentés pour le groupe Socialiste, Vert et Sympathisants :

- Mme Sandrine BERTHOUD
- Mme Rosario MONTEIRO
- M. Vincent BARRAUD

Sont présentés pour le Groupe Indépendant de Penthelaz :

- Mme Corinne BORGEAUD
- M. Daniel TRAINI
- M. Antonio GATTO

Est présenté pour le groupe Radical-Liberal :

- M. Claude-Alain ZBINDEN

Ces Conseillères et Conseillers sont élus sous les applaudissements de l'Assemblée

Pour la Commission des FINANCES,

Sont présentés pour le groupe Socialiste, Vert et Sympathisants :

- Mme Samantha CARDAROPOLI
- M. Bernard MOREL
- M. Marc-Eugène VIRET

Sont présentés pour le Groupe Indépendant de Penthelaz :

- Mme Patricia MAGNENAT
- M. Claude BROCARD
- M. Daniel ROCHAT

Est présentée pour le groupe Radical-Liberal :

- Mm Anne-Marie DENEREAZ

Ces Conseillères et Conseillers sont élus sous les applaudissements de l'Assemblée.

Pour la Commission de RECOURS EN MATIERE D'IMPOTS COMMUNAUX,

Sont présentés pour le groupe Socialiste, Vert et Sympathisants :

- M. Steve BEZENCON
- M. Emilien KOVALIV
- M. Nicolas MEYLAN

Sont présentés pour le Groupe Indépendant de Penthelaz :

- Mme Sylvette GRANDCHAMP
- M. Pierre-Alain EPARS
- M. Nicola BESSI

Est présenté pour le groupe Radical-Libéral :

- M. Franco IANNOTTI

Ces Conseillères et Conseillers sont élus sous les applaudissements de l'Assemblée.

5. Nomination des délégués aux associations intercommunales :

- Pour l'ASICoPe : (Association Scolaire Intercommunale Cossonay-Penthalaz)

M. Pierre AUBRY est proposé comme membre et Mme Sylvette GRANDCHAMP en tant que suppléante.

Ces Conseillers sont élus sous les applaudissements de l'Assemblée.

- Pour l'A.I.E.E : (Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux usées)

Sont présentés pour le groupe Socialiste, Vert et Sympathisants :

- M. Bernard MOREL
- M. Jean-François PERUSSET (hors Conseil)

Sont présentés pour le Groupe Indépendant de Penthalaz :

- Mme Corinne BORGEAUD
- M. Daniel ROCHAT
- M. André BORGEAUD (hors Conseil)

Est présenté pour le groupe Radical-Libéral :

- M. Fritz WAELTI (hors Conseil)

Ces Conseillers sont élus sous les applaudissements de l'Assemblée.

M. Eric Joseph, Président, rappelle la date de la prochaine séance du Conseil communal, pour les anciens Conseillers communaux, qui se tiendra le lundi 20 juin 2016 à 19h00 au Verger ; la séance de préparation est agendée au lundi 13 juin.

La première séance de Conseil communal pour la législature 2016-2021 avec les nouveaux membres, est fixée au lundi 29 août 2016 et la séance de préparation le lundi de la rentrée scolaire soit le 22 août.

A noter encore les dates des prochains scrutins fédéraux et cantonaux :

Le 05 juin 2016, le 25 septembre 2016 et le 27 novembre 2016

Bien que n'étant malheureusement plus présent, M. Eric Joseph, Président, remercie encore une fois M. Pascal Dessauge, Préfet, pour son rôle important de coordinateur entre les communes et le canton, pour son rôle de médiation pour les différents publics ou privés ainsi que pour sa collaboration et sa disponibilité à répondre à ses futures nombreuses questions.

Remerciements également à M. le pasteur André Perrenoud pour son message en début de séance d'installation des nouvelles autorités.

Il passe ensuite la parole au nouveau Syndic, M. Piéric Freiburghaus, dont voici quelques extraits de son discours.

Remerciements sincères à tous ceux qui, de par leur engagement et leur implication dans les affaires communales, ont fait bénéficier le village, de leurs connaissances et de leurs compétences au cours de la législature 2011-2016. Ce sont :

- ceux qui ont choisi d'entamer une nouvelle tranche de vie et de consacrer leur temps à d'autres projets ou intérêts dès le 1^{er} juillet 2016,
- les membres et les bureaux du Conseil communal qui ont siégé durant cette législature,

- les membres de la Municipalité ancienne et nouvelle ainsi que toutes les personnes qui travaillent au sein de la Commune,

Il félicite les Conseillères et Conseillers qui viennent de prêter serment et leur souhaite une législature riche, constructive et fructueuse.

« Qui dit nouvelle législature, dit renouvellement mais aussi poursuite. Les préavis qui seront présentés dans les mois à venir, les décisions qui seront prises auront pris racines dans un processus d'élaboration et des choix qui ont appartenu à nos prédécesseurs. Il faudra être conscient, attentif, parfois humble et modeste lorsque viendra le temps de récolter les fruits de ce travail. Il nous appartiendra de dessiner un futur durable, responsable et solidaire pour l'ensemble des générations futures, un avenir riche de la pluralité des diverses opinions politiques et de la diversité culturelle.

La législature débutera avec de gros dossiers relatifs aux finances, à l'aménagement du territoire, au devenir du centre de la localité, aux bâtiments, aux routes et à la réorganisation scolaire.

La Municipalité se réjouit de travailler tous ensemble, dans les rôles et pouvoirs respectifs, dans l'intérêt public et pour le bien de la Commune ».

Répartition des dicastères pour la nouvelle législature :

- **Administration générale, Police, Urbanisme et Mobilité** : M. Piéric Freiburghaus, Syndic ; son suppléant est M. Didier Chapuis.
- **Finances, Promotion économique, Ressources humaines, Services sociaux** : M. Didier Chapuis ; son suppléant est M. Piéric Freiburghaus, Syndic
- **Ecoles, Parascolaires, Santé, Sports, Informatique** : M. Yves Jauner ; son suppléant est M. Pierre-André Ischi
- **Routes, Services industriels, Déchets** : M. Pierre-André Ischi ; son suppléant est M. Yvan Rochat
- **Patrimoine bâti, Energies renouvelables, Patrimoine vert, Secours, Sécurité** : M. Yvan Rochat ; son suppléant est M. Yves Jauner

La vice-syndicature sera assurée à tour de rôle, soit du 1^{er} juillet au 30 juin respectivement par : MM. Didier Chapuis, Yves Jauner, Pierre-André Ischi, Yvan Rochat et Didier Chapuis. Au nom de la Municipalité, il remercie encore la population de la confiance qu'elle leur a accordée lors des récentes élections.

M. Eric Joseph, Président, passe ensuite la parole à Mme Isabelle Hautier Charrotton, Syndique actuelle.

Voici quelques extraits du discours de Mme Hautier Charrotton que j'ai choisi de vous faire partager :

« Il est l'heure pour moi de dire ADIEU.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire un grand et sincère merci de la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années. Même si je n'ai pas toujours tout fait juste, j'ai assumé cette fonction avec intégrité et au plus près de ma conscience, entourée de personnes efficaces et responsables que ce soit mes collègues, le personnel communal, ou mes collègues des municipalités voisines. Qu'ils soient, ici, vivement remerciés.

...

Les gens, les mentalités ont aussi changé. Ce que vous pouviez encore résoudre il y a quelques 15 ans avec bon sens, n'est plus qu'un souvenir lointain. Aujourd'hui, les choses se traitent par avocats interposés.

...

Autrefois, tout comme les enseignants, le pasteur et les autorités, les municipaux étaient respectés ; cette fonction était un peu « honorifique ». Aujourd'hui, les citoyens sont de plus en plus agressifs, exigeants et réclament beaucoup de droits. Ils oublient qu'ils ont aussi des

devoirs ! Mais je retiendrai les quelques citoyens qui ont su prendre leur plume pour nous adresser des félicitations, des remerciements, des encouragements.

...

J'ai rencontré des gens extraordinaires, partagé des moments inoubliables avec de belles personnes que je n'oublierai jamais et elles se reconnaîtront, j'ai tissé des liens d'amitié. Mais, dans l'exercice de ma fonction, j'ai aussi croisé des ripoux et lorsqu'ils se trouvent sur votre chemin, vous avez rarement les armes nécessaires pour les affronter.

...

Même si c'est avec un goût amer que je quitte cette fonction, si je devais refaire ce parcours, je le referais, car il a été passionnant, prenant, enrichissant.

...

Tout ce temps passé à vos côtés, à apprendre, à comprendre et à partager, c'est pourquoi la période qui s'achève a été pour moi importante. A toutes les personnes que j'ai côtoyées durant toutes ces années, à tout le personnel communal, à tous mes collègues, à toutes les communes voisines et amies, et à ma famille, du fond du cœur merci de m'avoir permis de vivre cette magnifique expérience.

Cette législature arrive à son terme. Pour ceux qui terminent leur engagement politique, bonne route. Pour ceux qui ont décidé de continuer, je leur souhaite beaucoup de plaisir et d'intérêt dans l'exercice de leur mandat. »

Le Président, M. Eric Joseph, remercie Mme La Syndique pour ses propos.

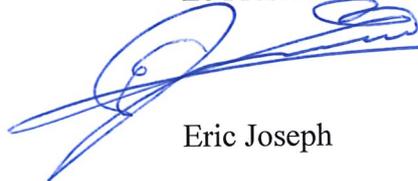
Avant de clore cette séance, il remercie encore M. Thierry Parel, huissier, pour la mise en place de la salle ainsi que Mmes Sylvie Nussbaum, Claudine Martin et tout le personnel communal pour la préparation de cette soirée.

Il invite tous les personnes présentes à partager le cocktail dînatoire à l'issue de cette séance.

Mme Sylvie Nussbaum demande aux nouveaux membres du Conseil de lui faire parvenir leurs adresses e-mail.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h12.

Le Président



Eric Joseph



La secrétaire



Claudine Martin